

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1006**

Intitulé

BP : Brevet professionnel Pilote d'installations de production par procédés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE Modalités d'élaboration de références : CPC n° 8	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités professionnelles du titulaire de ce BP sont centrées sur l'exploitation et le pilotage du processus de fabrication, sur la gestion de la production et des moyens mis en oeuvre. Pour cela il est à la recherche d'informations nécessaires qu'il transmet à son groupe de travail.

Il prépare la production puis s'occupe de la mise en route de l'installation.

Il vérifie la conformité des avant produits, de l'installation, le fonctionnement des appareils.

Il prévient les risques liés aux personnes, aux équipements et à l'environnement.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Métallurgie, production textile, traitement des textiles.

Technicien en analyse et contrôle

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

H1506 : Intervention technique qualité en mécanique et travail des métaux

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Analyse d'une installation de production par procédés
Analyse de gestion d'une production

Formation ou activité en milieu professionnel (conduite d'une installation de production par procédés)

Exploitation, pilotage, amélioration

Expression française et ouverture sur le monde

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N°1006 - Etude de la partie opérative d'une installation de production par procédés	<ul style="list-style-type: none">- Recenser et choisir les informations nécessaires à son activité- Identifier les informations nécessaires complémentaires à celles recueillies- Rechercher les informations nécessaires complémentaires à celles recueillies- Décoder les informations nécessaires à son activité- Dialoguer avec des bases de données existantes- Réaliser des rapports techniques et des comptes rendus écrits ou oraux- Préparer les moyens de fabrication et de mesure- Analyser les résultats techniques de la fabrication <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N 1006 - Etude de l'automatisation d'une installation de production par procédés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser et choisir les informations nécessaires à son activité - Identifier les informations nécessaires complémentaires à celles recueillies - Rechercher les informations nécessaires complémentaires à celles recueillies - Décoder les informations nécessaires à son activité - Dialoguer avec des bases de données existantes - Réaliser des rapports techniques et des comptes rendus écrits ou oraux - Étudier le programme de fabrication pour s'adapter aux contraintes amont et aval et à celles de l'installation. - Proposer les mesures correctives et leur ordonnancement - Analyser les éléments caractéristiques et les résultats d'un cycle de production - Comparer les cycles de production à partir de leurs éléments caractéristiques et de leurs résultats - Formuler des propositions d'amélioration <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°3 fiche RNCP N 1006 - Analyse de gestion d'une production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser et choisir les informations nécessaires à son activité - Identifier les informations nécessaires complémentaires à celles recueillies - Rechercher les informations nécessaires complémentaires à celles recueillies - Décoder les informations nécessaires à son activité - Identifier les éléments de gestion relatifs à l'installation - Dialoguer avec des bases de données existantes - Analyser les résultats techniques de la fabrication - Expliciter les écarts entre les résultats et les objectifs techniques et économiques. - Suivre les stocks des avant produits et des produits - Gérer les outillages et les produits consommables - Proposer une organisation du travail de l'équipe - Proposer une programmation pour les interventions sur l'installation - Analyser les éléments caractéristiques et les résultats d'un cycle de production <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°4 fiche RNCP N 1006 - formation ou activité en milieu professionnel : conduite d'une installation de production par procédés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Décoder les informations nécessaires à son activité - Dialoguer avec des bases de données existantes - Assurer la transmission des informations - Réaliser des rapports techniques et des comptes rendus écrits ou oraux - Étudier le programme de fabrication. pour s'adapter aux contraintes amont et aval et à celles de l'installation - Démarrer, conduire, arrêter la fabrication d'un produit standard - Mettre en oeuvre les actions correctes en cas de dysfonctionnement ou de dérive - Optimiser le niveau et la qualité de la production dans des conditions de fabrication définies - Vérifier la conformité des avant productions, celle des productions aux différents stades de la fabrication - Proposer un diagnostic de non conformité des produits et évaluer les conséquences - Détecter les cas de dérive en cours de fabrication - Effectuer les contrôles de pollution et de l'environnement - Suivre les stocks des avant produits et des produits - Gérer les outillages et les produits consommables <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°5 fiche RNCP N 1006 - Exploitation, pilotage, amélioration : Préparation d'une production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser et choisir les informations nécessaires à son activité - Identifier les informations nécessaires complémentaires à celles recueillies - Rechercher les informations nécessaires, complémentaires à celles recueillies - Décoder les informations nécessaires à son activité - Identifier les éléments de gestion relatifs à l'installation - Dialoguer avec des bases de données existantes - Étudier le programme de fabrication pour s'adapter aux contraintes amont et aval et à celles de l'installation - Vérifier la conformité des avant productions celle des productions aux différents stades de la fabrication - Vérifier état de l'installation et des outillages et leur conformité avec les programmes de fabrication <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°6 fiche RNCP N 1006 - Exploitation, pilotage, amélioration : Conduite en mode dégradé d'une installation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en oeuvre les actions correctives en cas de dysfonctionnement ou de dérive - Vérifier le fonctionnement et le réglage des appareils de mesure et capteurs - Détecter les cas de dérive en cours de fabrication - Adapter la fabrication en fonction de critères de marche donnés <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°7 fiche RNCP N 1006 - Exploitation, pilotage, amélioration : Maintenance d'une installation de production</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires - Assurer la transmission des informations - Réaliser des rapports techniques et des comptes rendus écrits ou oraux - Proposer une programmation pour les interventions sur l'installation - Réaliser des opérations de maintenance prédéfinies - Participer à des opérations de maintenance prédéfinies - Contribuer à l'établissement de diagnostics <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°8 fiche RNCP N 1006 - Exploitation, pilotage, amélioration : Réglages, mise en route, arrêt d'une installation de production par procédés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les moyens de fabrication et de mesure - Monter et positionner les moyens de fabrication et de mesure les démonter - Régler les moyens de fabrication et de mesure - Démarrer, conduire, arrêter la fabrication d'un produit standard - Mettre en oeuvre les actions correctes en cas de dysfonctionnement ou de dérive - Participer à des essais de produits, d'outillage, de procédés nouveaux, de produits hors standard - Vérifier état de l'installation et des outillages et leur conformité avec le programmes de fabrication - Vérifier le fonctionnement et le réglage des appareils de mesure et capteurs - Effectuer les contrôles de pollution et de l'environnement - Analyser les éléments caractéristiques et les résultats d'un cycle de production <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
<p>Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°9 fiche RNCP N 1006 - Exploitation, pilotage, amélioration : Evaluation de résultats participation aux améliorations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires - Avoir une attitude pédagogique adaptée aux sujets et aux interlocuteurs - Participer au fonctionnement d'un groupe de travail - Animer un groupe de travail - Proposer les mesures correctives et leur ordonnancement (état installation) - Proposer les mesures correctives et leur ordonnancement - Proposer les mesures correctives (pollution et environnement) - Analyser les résultats techniques de la fabrication - Expliciter les écarts entre les résultats et les objectifs techniques et économiques. - Proposer une organisation du travail de l'équipe - Analyser les éléments caractéristiques et les résultats d'un cycle de production - Comparer les cycles de production à partir de leurs éléments caractéristiques et de leurs résultats - Formuler des propositions d'amélioration <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°10 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°10 fiche RNCP N 1006 - Expression et connaissance du monde	<p>Français et histoire-géographie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Produire et analyser des discours de nature variée - Produire et analyser des supports utilisant des langages différents - Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports - Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°11 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°11 fiche RNCP N 1006 - Langue vivante	<p>Compétences de niveau B1+ du CECRL</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'exprimer oralement en continu - Interagir en langue étrangère - Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°12 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°12 fiche RNCP N 1006 - Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>
Bloc de compétence n°13 de la fiche n° 1006 - BLOC DE COMPETENCES N°13 fiche RNCP N 1006 - Sciences physiques et chimiques	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. <p>Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé, par un inspecteur, est composé à parité : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage - de professionnels (employeurs et salariés en nombre égal)
Après un parcours de formation continue	X	idem

En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-95 à D 337-124 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 09/09/1998

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Base Reflet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :